

## LE MONDE ILLUSTRÉ.

Montréal, 20 décembre 1884

## SOMMAIRE

TEXTES : Entre-nous, par Léon Ledieu.—Poésie : Mon secret, par A.-G.-L. Désaulniers.—Cassinée, par Noë. Pays.—Un conseil par semaine.—La Chambre No. 7 (suite), par Raoul de Navery.—Sa Sainteté Léon XIII.—Primes du mois de novembre : Liste des gagnants.—Récréations en famille : Charade, énigme et rébus.—Variétés.—Primes du *Monde Illustré*.

GRAVURES : Sa Sainteté Léon XIII.—Mœurs chinoises : Filage du coton ; Machine à tisser le coton ; Barbier ambulante ; Cuisiniers ambulants ; Couturières ambulantes ; Savetiers.—Gravure du feuilleton.—Rébus.

## AVIS

Un bon agent d'annonces trouvera de l'emploi en s'adressant au bureau du MONDE ILLUSTRÉ, 30, rue Saint-Gabriel.

## ENTRE-NOUS

Tous les journaux se sont beaucoup occupés d'une de ces malheureuses affaires auxquelles nous ne sommes que trop habitués : un vol de lettres commis par un employé du bureau de poste de Montréal.

L'auteur de ce crime est un jeune homme, bien élevé, instruit, ayant reçu une éducation chrétienne, ancien professeur, enfin un homme auquel les bons enseignements n'ont pas fait défaut, qui gagnait de quoi vivre honorablement, mais qui a cédé à cette tentation qui s'empare d'une manière irrésistible de certains malheureux.

Nommé depuis deux mois à peine à un emploi lucratif, grâce à de hautes protections, il n'a trouvé rien de mieux pour reconnaître ces bienfaits et cette faveur, que de voler les lettres qui étaient confiées à son honneur et à sa probité.

Ce qui déroute surtout dans cette affaire, c'est qu'il avoue avoir commencé ces vols dès son entrée dans le bureau, et je me suis demandé même, après avoir suivi l'enquête avec soin, si les tribunaux n'avaient pas devant eux un monomane plutôt qu'un véritable voleur.

Aux questions qu'on lui a posées pour arriver à découvrir le mobile de ces actes déshonorants, le malheureux répondit toujours :

—Je ne puis rien dire, je ne puis rien expliquer, je suis coupable, j'ai volé parce que je ne pouvais résister à la fascination qu'exerçaient sur moi les lettres, qu'un peu d'habitude m'avait fait reconnaître comme contenant de l'argent, voilà tout !

Il a imploré la clémence de la Cour.

La loi cependant ne donne aucune discrétion aux juges dans ces sortes d'affaires, et le juge ne pouvait que le condamner à au moins cinq ans de pénitencier.

C'est ce qui a été fait.

Voilà donc une fois de plus un fait prouvé. C'est que certains hommes ne peuvent sentir dans leurs mains une lettre contenant de l'argent sans être tentés de la voler.

Or, qui le lui confie cet argent ? C'est le public, et celui-ci a une grande part de responsabilité, je dirai presque de complicité inconsciente, dans ces vols.

Pour expliquer cet avancé, si étrange qu'il puisse paraître au premier abord, il suffit de dire que toutes les lettres volées sont toujours des lettres non enregistrées.

Malgré toutes les recommandations faites depuis dix ans, on s'obstine encore à envoyer de l'argent dans des lettres non recommandées.

Pourquoi ? Est-ce pour ne pas dépenser deux centimes ? Alors c'est une bien piètre économie qui finit par coûter cher.

Toutes les semaines, LE MONDE ILLUSTRÉ reçoit des centaines de lettres contenant de l'argent, pour prix d'abonnement, et sur cent il n'y en a pas deux qui sont enregistrées.

Si des lettres sont volées ou perdues, c'est l'expé-

diteur qui supporte la perte, et il est obligé de payer deux fois.

Donc, enregistrez vos lettres quand vous envoyez de l'argent !

\* \*

Ah ça ! est-ce que ces chers Yankees prennent le Canada pour un égout, et vont-ils continuer longtemps encore à nous envoyer leurs voleurs ?

Après les élégants banquiers, faussaires ou escrocs, voilà qu'ils viennent de nous expédier une recéleuse célèbre, la mère Mandelbaum, ou tout simplement la mère "Baum," comme on l'appelait à New-York, qui vient s'installer chez nous.

Vous désirez savoir ce que c'est que cette femme. La mère Baum a eu une existence des plus aventureuse et toute remplie de mystère pendant longtemps. Pendant de longues années, elle vécut dans une boutique sombre, enfumée et malsaine ; c'était une marchande de bric à brac, comme nos juifs de la rue Craig, à Montréal, c'est-à-dire peu scrupuleuse sur la provenance des marchandises qu'on lui apportait, qu'elle payait bon marché et vendait le plus cher possible. Elle étendit ses relations commerciales, et un beau jour elle s'installa dans une superbe maison où elle fit du grand commerce et fortune.

Cependant, nombre de gens travaillant dur et gagnant peu, disaient qu'il y avait du louche dans la manière dont la mère Baum traitait les affaires ; jamais on ne voyait de marchandises arriver d'Europe ou de maisons locales, avec lesquelles la commerçante aurait dû être nécessairement en relations ; d'aucuns avaient même remarqué qu'on travaillait plus la nuit que le jour chez la mère Baum, et que, dans les soirées sans lune, des gens de mauvaise mine, portant de lourds ballots, entraient dans le magasin par une porte dérobée.

On en parla même à la police qui dédaigna de répondre.

Tout à coup, ces jours derniers, on découvrit le pot aux roses : la mère Baum était tout simplement une vulgaire recéleuse, en relations avec toutes les bandes de voleurs qui trouvaient chez elle un débouché facile pour les marchandises enlevées. Elle indiquait même les coups à faire, et ses opérations s'étendaient dans un rayon de plus de cent milles autour de New-York.

Il y avait plus de vingt ans qu'elle faisait ce métier au nez des détectives, qui peut-être avaient des raisons pour se taire.

Bref, on décida de l'arrêter.

Elle se sauva, passa le quarante-cinquième degré, vint dans la province d'Ontario, et attendit avec confiance la fin de la petite comédie d'extradition qui se termina bientôt par sa mise en liberté.

Aujourd'hui, elle est superbement installée à Hamilton, le Canada lui plaît, elle admire notre hiver—elle est très poétique cette recéleuse—et va probablement mener grand train...

Il y a des moments où j'ai envie d'aller lui tordre le cou...

\* \*

Le mot hiver qui vient de couler de ma plume me fait penser aux excursions de nos raquetteurs, qui sont maintenant dans la jubilation.

Une fois par semaine, le *Canadien* et le *Trappeur* font une sortie et s'en vont courir la plaine blanche et se reposer chez Hogue, chez Lajeunesse et chez Lumpkin.

Ceci est très bien, mais... il y a un mais ! le même que nous remarquons dans toutes nos réunions : trop de discours !

Nous ne pouvons nous réunir une dizaine dans un but quelconque, sans qu'un monsieur ne se lève et nous débite un tas de lieux communs aussi inutiles qu'agaçants.

Il n'y a pas quinze jours, dans une assemblée de ce genre, un orateur a infligé à ses auditeurs un discours de soixante-cinq minutes, à propos de raquettes !

Il est cependant si facile de ne pas tant parler !

\* \*

Mes amis du *Canadien* et du *Trappeur* ne m'en voudront pas de cette réflexion, car beaucoup d'entre eux partagent avec moi l'horreur des discours qui durent plus de dix minutes.

Ces deux clubs comptent aujourd'hui des milliers de membres, et j'espère bien que ce n'est qu'un com-

mencement, car le bien que font ces sociétés est déjà très appréciable.

Au point de vue physique, il est inutile d'insister sur les résultats obtenus, il suffit de voir la bonne mine de nos raquetteurs au retour d'une course dans la montagne.

Mais c'est surtout le côté moral et patriotique qui me séduit.

On se connaît, on s'apprécie, on se groupe, on se lie, et on arrive à former un corps compact qui a sa force et son influence.

S'il y a une fête à organiser, une démonstration à faire, il suffit d'un mot lancé par le président, et aussitôt *Trappeurs* et *Canadiens* arrivent et sont prêts à aller de l'avant.

Ces deux superbes bataillons, en couverture bleue et blanches, ne comptent que des amis prêts à donner main forte et se secourir au besoin.

Le costume même contribue à faire disparaître les différences sociales qui existent forcément dans la vie, et il s'établit entre les membres cette fraternité et cet esprit de corps que l'on constate chez les soldats et qui est dû surtout à l'uniforme.

A quelque point de vue qu'on examine donc ces organisations, on en vient à la conclusion qu'elles méritent encouragement et succès.

\* \*

Ce sentiment admirable de nationalité a fait tant de progrès chez nous, qu'aujourd'hui on n'en est plus aux espérances ni aux théories, mais au contraire, on entre carrément dans la période d'action.

On semble dire : "Assez causé, maintenant à l'œuvre."

La société nationale a maintenant son journal, *L'Echo de la Saint-Jean-Baptiste*, dont le premier numéro vient de paraître.

L'objet de ce journal est de venir en aide à la construction du monument national et de réorganiser les sociétés qui font partie de l'Association de Saint-Jean-Baptiste.

Le but est assez noble pour attirer les sympathies de tous les Canadiens-Français.

\* \*

On a fait grand bruit, ces jours derniers, à propos d'un amendement apporté aux règlements de notre société nationale.

—Tout est bouleversé, disait-on, on vient de donner le coup de mort à l'Association Saint-Jean-Baptiste, et nul ne pourra en devenir membre à moins de payer une contribution de une piastre par année.

C'était un malentendu. Il a été décidé que les membres qui voudront avoir voix délibérative, devront payer la contribution d'une piastre.

Vous voyez que ce n'est pas du tout la même chose.

Pour moi, cependant, je ne verrais pas du tout d'un mauvais œil un article des règlements exigeant de chaque membre une contribution annuelle de vingt-cinq centimes.

On a beau dire qu'avec une telle mesure l'Association ne serait plus la société des Canadiens-Français, mais seulement la société d'un certain nombre d'entre eux, cela ne signifie pas grand chose, et la réfutation de cette observation se trouve contenue dans le premier article du règlement même.

On y lit en effet que "tous les Canadiens d'origine française de père ou de mère, tout citoyen français naturalisé, tout citoyen d'autre origine qui a épousé une canadienne-française, ou qui serait considéré comme Canadien-Français, pourront devenir membres de la société, sur proposition de deux membres, adoptée à la majorité."

Il y a des conditions à remplir, par conséquent, faute de ce faire, on ne sera pas membre de la société, et comme on ne peut admettre que tous les Canadiens les rempliront, on en arrive fatalement à la conclusion que, pratiquement, ce sera bien la société d'un certain nombre d'entre eux.

Alors, qu'on fasse les choses bien tout de suite, pas un bon Canadien ne refusera de donner vingt-cinq centimes par an, et si on est deux cents mille, cela fera cinquante mille piastres.

Avec une pareille somme, on fait de l'ouvrage.

\* \*

Pierre est né le 15 de décembre, sa mère lui annonce dimanche dernier qu'il va avoir cinq ans.

—Cinq ans, fait Pierrot, je serai grand demain, hein, maman !

LÉON LEDIEU.